

# Communiqué de presse

Mercredi 24 juillet 2019

# Canicule vigilance rouge: Paris renforce son action

Face aux prévisions de forte chaleur jusqu'à la fin de la semaine et dans un souci de prévention et d'information, la vigilance rouge a été enclenchée jusqu'à vendredi.

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. La vigilance orange et le plan canicule niveau 3 déclenchés depuis dimanche ont conduit immédiatement la municipalité à activer des mesures de prévention et d'information. Aujourd'hui, Paris entre en vigilance rouge.

Ce passage en vigilance rouge revient à poursuivre les actions menées jusque-là et à les renforcer en tant que de besoin.

Les panneaux d'affichage lumineux de la Ville diffuseront exclusivement des informations concernant les mesures de prévention et les dispositifs mis en place pour cette période de canicule

Le parc floral et le parc de bagatelle seront ouverts et gratuits jusqu'à la fin du dispositif.

Des mesures continueront d'être prises en particulier en direction des seniors, plus vulnérables et souvent plus isolés, des personnes en situation de handicap ainsi que des enfants et des personnes sans domicile fixe.

Les personnes vulnérables inscrites sur le fichier « Chalex » ont été contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « les

Contact presse: 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

transmetteurs » évaluera l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un

travailleur social se rendra sur place si nécessaire.

Des salles rafraichies sont ouvertes dans les équipements publics, en mairie

d'arrondissement, dans les clubs du CASVP et dans les EHPAD. Leur liste est

consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975. Ces salles sont ouvertes

tous les jours de 14h à 18h.

La Ville a associé Paris en Compagnie au Plan canicule afin de relayer la campagne

d'information à destination des seniors parisiens.

Les mesures pour les personnes à la rue

Les équipes de maraudes sont renforcées pour assurer une vigilance et aller vers les

personnes à la rue.

Les accueils de jour et les équipes de maraude de la Ville de Paris ont distribué 3.000

gourdes supplémentaires fournies par Eau de Paris.

Un gymnase est mobilisé dans le 9ème arrondissement pour mettre à l'abri des publics

vulnérables en situation de rue.

L'accueil de jour humanitaire à la Porte de la Chapelle, géré par l'Armée du Salut, est

ouvert 7 jours sur 7 et en continu de 8h à 19h durant toute la période estivale afin de

permettre aux personnes de se mettre à l'abri de la chaleur et de prendre des douches

pour se rafraîchir.

Les accueils de jour labellisés Espace Solidarité Insertion, au nombre de 16 à Paris,

étendent leurs horaires d'ouverture.

Le dispositif renforcé de rafraîchissement

En complément des 1.200 fontaines à boire reparties dans la capitale, un dispositif

renforcé de rafraîchissement par l'eau est déployé dans l'espace public avec

Eau de Paris : 48 brumisateurs, 2 nouveaux modèles de fontaines proposant la

brumisation et la boisson dans le 4e et le 13e arrondissement, et 35 prototypes de

fontaines 2 en 1 (boisson et aspersion) raccordés temporairement aux bornes incendies.

Les Parisiennes et les Parisiens peuvent rechercher des lieux de fraîcheur sur

l'application EXTREMA PARIS. Elle recense les 922 îlots de fraîcheur de Paris, qu'ils

soient permanents (jardins, équipements municipaux...) ou temporaires (brumisateurs,

ouvertures exceptionnelles de parcs...).

### Dispositif dans les centres de loisirs

Un kit canicule a été diffusé dans les établissements pour rappeler les bons réflexes en cas de forte chaleur. Ces recommandations s'adressent aux parents et aux enfants, et s'appliquent aux activités à l'intérieur et à l'extérieur. Des ventilateurs ont également été installés.

## Les parcs et jardins

Depuis le début de l'été, 13 parcs et jardins sont ouverts la nuit pour la période estivale et 5 sites supplémentaires seront également ouverts durant la période de canicule.

Les 13 jardins ouverts la nuit pendant l'été:

- Louis XIII (4e)
- Grands Explorateurs (6e)
- Boucicaut (7e)
- Villemin (10e), vendredi et samedi
- Emile Cohl (12e)
- Georges Meliès (12e)
- Louis Armstrong (13e)
- Montsouris (14e)
- Sainte Périne (16e)
- Louise Michel (18e), vendredi et samedi
- Buttes Chaumont (19e)
- Séverine (20e)
- Aurélie Salel (20e)

Les 5 parcs et jardins supplémentaires ouverts durant la canicule :

- Monceau (8e)
- Marcel Pagnol (8e)
- Montholon (9e)
- Ferdinand Brunot (14<sup>e</sup>)
- Georges Brassens (15e)

Ces parcs disposent de fontaines à eau pour se désaltérer et se rafraîchir. La Ville de Paris met en place un dispositif de surveillance spécifique, afin que cette ouverture se fasse dans les meilleures conditions pour les Parisiennes, les Parisiens et les visiteurs. Ils s'ajoutent aux 123 espaces verts ouverts en continu toute l'année.

## Les mesures prises face à la pollution

La Ville de Paris se félicite de la décision de la Préfecture de Police pour le déclenchement de la circulation différenciée, depuis mardi, sans avoir attendu le dépassement formel des seuils d'alerte. Cette mesure interdit la circulation des

véhicules classés Crit'air 5, Crit'air 4 et Crit'air 3 sur tout le territoire compris à l'intérieur de l'A86 et jusqu'à ce jeudi inclus. Elle permet de réduire les émissions polluantes.

La Ville de Paris apporte son soutien logistique aux agents de la Préfecture de Police pour veiller au respect de cette restriction de circulation, avec la mobilisation des agents de surveillance de Paris. Les Parisiennes et les Parisiens sont également appelés à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun ou tout mode de transport respectueux de l'environnement.

Durant ce pic de pollution, la Ville maintient la gratuité du stationnement résidentiel, mis en place depuis mardi.

# Les bonnes pratiques

Enfin, la Ville de Paris rappelle que lors d'une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour;
- passer du temps dans un endroit frais (cinémas, Musées, bibliothèques, supermarchés...);
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Contact presse: 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr